



Carte 1 : Dynamiques territoriales : dispositifs de portée réglementaire et contractuelle

4.3 Choix des MAEC

Pour répondre aux enjeux et objectifs du PAEC « Massif cantalien » qui ont été détaillés précédemment, 6 MAEC localisées ont été sélectionnées.

N°	Fiches intervention (PSN)	MAEC	Mesures	Campagne ouverture	Co-financeur UE	Montant unitaire (€/ha)
70.10	MAEC Préservation de l'équilibre agro-écologique et de la biodiversité de milieux spécifiques	MAEC Biodiversité – Surfaces herbagères et pastorales	MAEC Biodiversité – Surfaces herbagères et pastorales	2023 - 2024	MASA	51 €
		MAEC Biodiversité – Surfaces herbagères et pastorales	MAEC Biodiversité – Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	2023 - 2024	MASA	72 €
		MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	MAEC Biodiversité – Préservation des zones humides	2023 - 2024	MASA	150 €
			MAEC Biodiversité – Préservation des zones humides – Amélioration de la gestion par le pâturage	2023 - 2024	MASA	201 €
70.12	MAEC Préservation des espèces	MAEC Protection des espèces	MAEC Biodiversité – Protection des espèces niveau 2	2023 - 2024	MASA	145 €
70, 13	MAEC Maintien de la biodiversité par l'ouverture des milieux et DFCI	MAEC Biodiversité – DFCI – Maintien de l'ouverture des milieux	MAEC Biodiversité – Maintien de l'ouverture des milieux – amélioration de la gestion par le pâturage	2023 - 2024	MASA	204 €

Tableau 2 : liste des MAEC proposées à la contractualisation

La mesure Systèmes herbagers et pastoraux n'a pas été retenue afin de concentrer les effets attendus des MAEC sur les secteurs à enjeux identifiés.